

**TABLE RONDE 2 :**

**QUELLES INTERVENTIONS PUBLIQUES POUR REMÉDIER AUX  
POTENTIELLES DÉFAILLANCES DU MARCHÉ DU STOCKAGE ET DU  
TRAITEMENT DE LA DONNÉE ?**

# SOMMAIRE

**CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE**

**PANORAMA DES EXPLOITANTS DE DATACENTERS**

**DÉFAILLANCES DU MARCHÉ**

**INITIATIVES PRISES ET PERSPECTIVES**

# CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

Ordonnance  
n°2012-293 du  
21 mars 2012

Régit le  
secteur des  
télécommuni-  
cations /TIC

Loi n°2013-450 du  
19 juin 2013

Régit la  
protection des  
données à  
caractère  
personnel

Loi n°2013-546 du  
30 juillet 2013

Régit les  
échanges et  
transactions  
effectués par  
voie  
électronique

Décret n° 2021-  
916 du 22  
décembre 2021

Définit le  
référentiel  
général de  
sécurité des  
systèmes  
d'informations

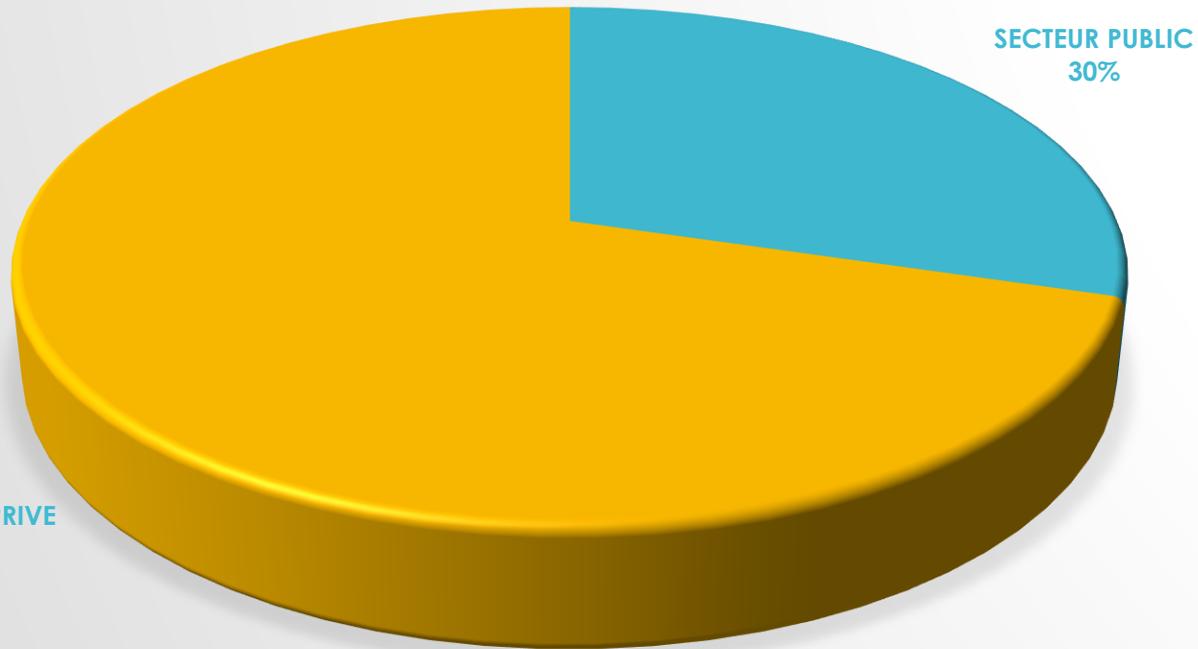
Définit le plan  
de protection  
des  
infrastructures  
critiques

Décret n° 2021-  
917 du 22  
décembre 2021

Définit les  
procédures  
d'audit, de  
contrôle et de  
certification  
des systèmes  
d'information

# PANORAMA DES EXPLOITANTS DE DATACENTERS

REPARTITION DES DATACENTERS PAR TYPE D'ACTEUR



Entité	Nombre de datacenters
Présidence	1
VITIB	1
Ministère de l'Education nationale	1
Ministère de l'Intérieur	1
Ministère des Finances et du Budget	1
ANSUT	1
ARTCI	1
SNDI	1
ORANGE CI	3
MTN CI	4
MAINONE CI	1
AWALE CORPORATION	1
VIPNET	2
RAXIO	1
New Digital Africa	1
ST DIGITAL CI	1
CLOUD4AFRICA SA	1
WEST AFRICA DATABRIDGE	1
LA CASE TECHNOLOGIQUE	1
NSANO CI	1
MAINDATA CI	1
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>

# DEFAILLANCES DU MARCHÉ

- Utilisation d'une connexion internet en général, qui peut s'avérer insuffisante en cas de coupure;
- Mauvaise alimentation électrique des datacenters utilisant une source unique d'énergie en général;
- Datacenters hébergés dans des espaces restreints inadaptés (comme salles serveurs classiques);
- Non-redondance des datacenters (existence de copies vers d'autres sites/ cas de la présidence Abidjan et Yamoussoukro);
- Plans de reprise d'activités après incidents non définis (continuité en cas d'incidents graves);
- Inexistence de politiques incitant aux investissements, dans les datacenters, par les fournisseurs de contenus mondiaux (Facebook, Netflix, etc.).

# INITIATIVES PRISES ET PERSPECTIVES

- Mise en place d'un datacenter national pour l'administration, accompagnée d'une équipe de supervision (en cours);
- Hébergement du cache de « Netflix » au point d'échange national, facilitant l'accès à la plateforme (réalisé);
- Rapatriement de tous les caches des fournisseurs de contenus mondiaux, hébergés actuellement sur les datacenters des opérateurs, au point d'échange national (en cours);
- Mise en place de critères ou des textes permettant d'avoir des datacenters tiers 2 ou tiers 3 pour l'Administration, (atteinte objectifs d'espace, aération et énergie, notamment);
- Proposition d'un cadre pour assurer le stockage des données de l'Administration au sein de datacenters locaux, afin d'assurer une meilleure gouvernance de ces données;
- Définition d'un cadre commun d'urbanisation (harmonisation) des systèmes d'information de l'Etat (assurer l'interopérabilité des applications hébergées/ex. Microsoft - Linux).

**Merci**

[anougba.daniel@artci.ci](mailto:anougba.daniel@artci.ci)

✉ 18 BP 2203 Abidjan 18 - Marcory Anoumabo



Abidjan - Côte d'Ivoire

+225 27 20 34 43 73 / +225 27 20 34 43 74



Fax : +225 27 20 34 43 75

[courrier@artci.ci](mailto:courrier@artci.ci)



[www.artci.ci](http://www.artci.ci)